



## **Nouveauté : Production Interactive : Focus sur la fonctionnalité des « Documents libres » !**

En utilisant la nouvelle fonctionnalité de « Documents libres » lors de la rédaction d'un courrier, l'utilisateur dispose d'un environnement de travail plus souple, plus convivial, plus ergonomique et très intuitif.

En effet, avant cette nouvelle fonctionnalité, l'utilisateur pouvait insérer des textes optionnels dans son document, mais avec 2 contraintes majeures :

- 1<sup>ère</sup> contrainte : seuls les textes optionnels déjà prévus dans le modèle d'origine pouvaient être insérés
- 2<sup>ème</sup> contrainte : l'insertion des textes optionnels était uniquement possible à l'endroit défini dans ce modèle.

**Dès à présent, avec les « Documents libres, l'utilisateur de Bdoc Interactive a la possibilité de choisir les textes à insérer depuis plusieurs bibliothèques de paragraphes différentes et d'en modifier l'ordre.**

### **La fonctionnalité des « Documents libres » en détails :**

En utilisant le mode de rédaction libre, l'utilisateur peut créer de toute pièce un document même si aucun modèle n'a été prévu, ou encore partir d'une trame existante. Dans ce dernier cas, le système propose des gabarits de courrier où la charte graphique est appliquée et les éléments de base du courrier ont été pré-rédigés : Logo, adresse du destinataire, chrono, signataire, pied de page...

Le rédacteur dispose d'une bibliothèque de textes ou paragraphes (appelée Clausiers) en cohérence avec le document.

Ces textes ou paragraphes (clausiers) sont regroupés sous des étiquettes. Ce classement par étiquettes est propre à chaque utilisateur afin qu'il puisse les retrouver facilement.

L'utilisateur peut insérer à tout moment un ou plusieurs de ces textes ou paragraphes (clausiers) en choisissant leur ordre et leur emplacement dans le document.

Par exemple : un clausier de cachets d'enseignes (multi-marques), un clausier de formules de politesses et un clausier de formules juridiques ou de formules commerciales. Bdoc-Suite 2009 permet de librement paramétrer les clausiers voulus.

Libre à lui ensuite de les ordonner différemment au moyen de glisser-déposé (drag&drop).

La suppression des textes du document lui permet également de revenir sur ses choix.

Tout ceci avec une vision en temps réel du rendu final du document et une correspondance entre la liste des textes et leur contenu dans le document.

### **A qui s'adresse cette fonctionnalité ?**

Le mode de rédaction libre est adapté aux rédacteurs et gestionnaires experts, pour les cas très particuliers et très personnalisés où les modèles standards ne suffisent pas. Le mode de rédaction libre permet d'utiliser des clausiers de paragraphes indépendamment des modèles. Il peut même résoudre le cas particulier de production d'un document qui n'a pas de modèle.